



7 ÉNERGIE PROPRE  
ET D'UN CÔÛT  
ABORDABLE



## 7. Énergie propre et d'un coût abordable

### Les enjeux

Les changements climatiques concernent désormais tous les pays sur tous les continents. Les niveaux d'émission de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) et d'autres gaz à effet de serre enregistrés dans l'atmosphère ont atteint de nouveaux records en 2019. L'explosion des échanges et donc des transports repose sur une consommation énergétique qui est désormais contradictoire avec les objectifs du développement durable.

Favoriser les transports les moins consommateurs d'énergie représente donc un enjeu important pour les politiques publiques. Le développement du transport ferroviaire est une alternative crédible pour répondre aux crises liées à l'augmentation spectaculaire du coût des hydrocarbures et à la nuisance de leurs consommations.

### Focus sur une des six actions proposées par le Secrétaire général de l'ONU :

Action 4. Investir dans des solutions durables : les subventions aux combustibles fossiles doivent cesser, et les pollueurs doivent commencer à payer pour la pollution dont ils sont responsables

## DOCUMENT

### Les transports français : en route vers la transition écologique

« Les atouts du mode ferroviaire », SNCF réseau, 2019

#### UNE SOLUTION POUR ÉMETTRE MOINS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

En France, le secteur des transports est responsable de 30 % des émissions de GES. C'est pourquoi, avec moins de 1 % des émissions de CO<sub>2</sub> pour 10 % des voyageurs et des marchandises transportés en France, le train s'avère être un moyen de transport particulièrement pertinent pour réduire l'empreinte carbone de nos déplacements. Le recours à une énergie électrique essentiellement décarbonée limite en effet fortement les émissions de GES produites par le fer. Agir pour un report modal sur le rail constitue un levier puissant en faveur du climat et de la transition énergétique.

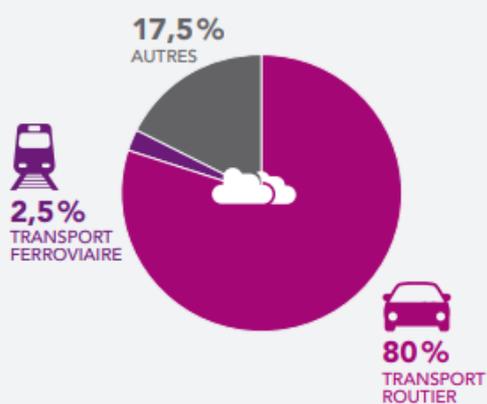
#### UN LEVIER POUR ÉMETTRE MOINS DE PARTICULES FINES ET D'OXYDES D'AZOTE (NOx)

48 000 décès prématurés sont imputables chaque année à la pollution de l'air en France et plus précisément aux particules fines. Cela représente 9 % de la mortalité annuelle totale, soit la 3e cause après le tabac et l'alcool. Autre responsable de la pollution de l'air : les émissions d'oxydes d'azote (NOx), un gaz irritant pouvant provoquer des difficultés respiratoires ou une hyperréactivité bronchique chez les personnes sensibles. Qu'il s'agisse des particules fines ou d'oxydes d'azote, le ferroviaire s'avère un moyen de transport beaucoup moins polluant que les autres modes, notamment le transport routier.

[https://www.sncf-reseau.com/medias-publics/2024-02/20240205\\_sncfr\\_brochueratoutsferroviaires\\_vf.pdf](https://www.sncf-reseau.com/medias-publics/2024-02/20240205_sncfr_brochueratoutsferroviaires_vf.pdf)

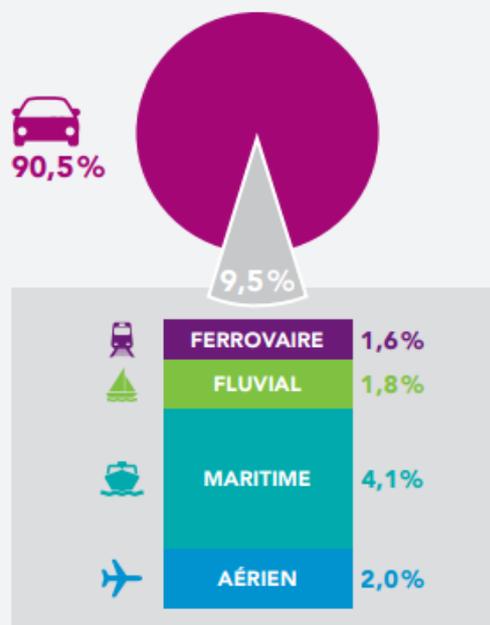
## LE FERROVIAIRE, LE MODE DE TRANSPORT LE MOINS POLLUANT

Émissions de particules par mode de transport en France.



Source : CITEPA/format SECTEN - avril 2017.

Émissions d'oxydes d'azote par mode de transport en France.



Source : CITEPA/format SECTEN - avril 2018.

Lien complémentaire :

[https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/video-thumbnails/2021-05/datavideo\\_sdes\\_datalab\\_89\\_cc\\_transport\\_ed\\_2021.mp4](https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/video-thumbnails/2021-05/datavideo_sdes_datalab_89_cc_transport_ed_2021.mp4)